Recensement de la population 2027

APPEL A CANDIDATURE AGENTS RECENSEURS

Tous les cinq ans, le recrutement de la population permet d'actualiser les données essentielles à la vie locale et d'adapter ainsi les choix d'aménagements et de développement de services à la population, aux besoins réels du territoire de la commune.

Pour mener à bien cette mission d'utilité publique, la commune recrute 5 agents recenseurs pour la campagne 2027, qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027 (avec début janvier 2027, 2 demi-journées de formation préalable + travail de repérage inclus).

DEVENIR agent recenseur, c'est :

☑ **PARTICIPER** à l'avenir de votre commune
☑ **LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER** d'un complément de revenu
☑ **ADAPTER** votre emploi du temps

Profil recherché

- Être âgé(e) d'au moins 18 ans.
- Être rigoureux(se), motivé(é), disponible et à l'aise dans le contact avec le public.
- Connaître le territoire de la commune de Portets serait un plus.

Caractéristiques du poste : voir fiche ci-dessous

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) avant le 8 décembre 2026 à Monsieur Le Maire – Mairie de Portets – 11 Grand'rue – 33640 PORTETS ou par mail : contact@mairie-portets.fr

PORTETS

Insee
Mesurer pour comprendre

FICHE DE POSTE: Agent recenseur

Dans le cadre du recensement de la population mené en collaboration avec l'INSEE, qui aura lieu du 21 janvier 2027 au 20 février 2027, la commune de Portets est à la recherche d'agents recenseurs.
Le contrat débutera à la mi-janvier et prendra fin à l'issue du recensement. Vous serez placé(e) sous l'autorité de la secrétaire générale des services et de l'agent en charge du recensement, dit coordonnateur ou de son adjointe.

- **Vos missions**:
  - Effectuer le recensement de la population.
  - Effectuer un itinéraire selon un secteur géographique déterminé par le coordonnateur
  - Repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur.
  - Déposer les questionnaires, prendre rendez-vous pour les récupérer.
  - Informer les habitants qu'ils ont la possibilité de se faire recenser directement sur le site de l'INSEE
  - Tenir à jour un carnet de tournée
  - Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières auprès de la coordonnatrice
  - Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

- **Votre profil**:
  - Être libre de tout engagement pendant la période du recensement
  - Être titulaire du Permis B et avoir un véhicule personnel
  - Avoir une grande disponibilité quotidienne et une grande ténacité
  - Être en capacité de s'organiser et d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode)
  - Avoir de fortes aptitudes relationnelles, capacité au dialogue et à l'autonomie
  - Faire preuve de discrétion, de confidentialité et de neutralité et respecter scrupuleusement le secret de la vie privée
  - Maitriser les outils numériques

- **Formation**:
  - Formation obligatoire de 2 demi-journées dispensée par le superviseur INSEE (le 6 et 13 janvier 2027 de 9h00 à 12h00).

- **Contraintes**:
  - Accepter les nombreux déplacements et les horaires décalés (soirées, mercredi, et week-end).
  - S'engager à participer à tout le déroulement de l'opération (fonction incompatible avec un temps de travail supérieur à un mi-temps).
  - Prévoir une tournée de reconnaissance avant le 21 janvier 2027.

- **Mode de recrutement / rémunération :**
  - Contrat en tant que vacataire : modalités à l'acte :

1,70€ par bulletin individuel
1,20€ par feuille de logement
60,00€ de forfait de déplacement
40,00€ par séance de formation